

# FICHE DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE L'ENTREPRISE

---

**NOM DU PRODUIT** BOSSFILL MS Pulverisable 290ml  
**CODE** 080030

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

Un mélange similaire a été testé pour les lésions oculaires/irritations oculaires et les résultats de test ne répondent pas aux critères de classification.

La classification cancérogène pour le dioxyde de titane n'est pas applicable sur la base de la forme physique (le produit n'est pas une poudre).

#### CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n°1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

### 2.2. Éléments de l'étiquette

#### Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

#### AUTRES INFORMATIONS:

##### Dangers supplémentaires (statements):

- EUH210 La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.
- EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation.  
Ne pas respirer cette poussière.
- EUH208 Contient Triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Inconnu.

## 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

### 3.1. Substances

Ne s'applique pas.

### 3.2. Mélanges

N° CAS 1317-65-3 N° CE 215-279-6	<b>Carbonate de calcium</b> Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle	40-70%
N° EC 926-141-6 N° REACH 01-2119456620-43	<b>Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, &lt;2% aromatiques</b> Tox.aspiration 1, H304 EUH066	5-10%
N° CAS 1305-78-8 N° CE 215-138-9 N° REACH 01-2119475325-36	<b>Oxyde de calcium</b> EUH071 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318	<3%
N° CAS 13463-67-7 N° CE 236-675-5	<b>Dioxyde de titane</b> Carc. 2, H351 (Inhalation)	<3%
N° CAS 1333-86-4 N° CE 215-609-9	<b>Noir de carbone</b> Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle	<2%
N° CAS 2768-02-7 N° CE 220-449-8 REACH-No. 01-2119513215-52	<b>Triméthoxyvinylsilane</b> Skin Sens. 1B, H317 Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332	<1%
N° CAS 52829-07-9 N° CE 258-207-9 N° REACH 01-2119537297-32	<b>Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle)</b> Tox. aigüe 3, H331 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aigüe 1, H400, M=1 Tox. aquatique chronique 2, H411	<0,5%

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Tous les composants restants ne contribuent pas aux dangers de ce matériau. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

#### Limites de concentration spécifique

N° CAS 1305-78-8 N° CE 215-138-9 N° REACH 01-2119475325-36	<b>Oxyde de calcium</b> (C ≥ 50%) EUH071 (C ≥ 50%) Corr.cutanée 1C, H314 (10% ≤ C < 50%) Irr.de la peau 2, H315 (C ≥ 3%) Lésions oculaires 1, H318 (1% ≤ C < 3%) Irr. des yeux 2, H319 (20% ≤ C < 50%) STOT SE 3, H335
--	--

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes/ symptômes se développent consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Aucun premier secours n'est anticipé.

## En cas d'ingestion

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

## 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun inhérent à ce produit.

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion

### 5.3. Conseils aux pompiers

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales/ régionales/ nationales/ internationales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosol. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration...).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker à l'écart des acides.

Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Valeurs limites d'exposition

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Oxyde de calcium CAS: 1305-78-8	VLEPs France	TWA (VME)(8 heures): 1 mg/m <sup>3</sup> ; STEL (VLE)(15 minutes): 4 mg/m <sup>3</sup>
Carbonate de calcium CAS: 1317-65-3	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m <sup>3</sup>
Noir de carbone CAS: 1333-86-4	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3.5 mg/m <sup>3</sup>
Dioxyde de titane CAS: 13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m <sup>3</sup>

VLEPs France: France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)  
VLEP: Valeurs limites de moyenne d'exposition.

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

#### Les procédures de surveillance recommandées

Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

## 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

### Protection des yeux/du visage

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux/ du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux/ du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

#### *Normes applicables/ Standards*

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Caoutchouc nitrile	>0.30	≥ 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

#### *Normes applicables/ Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

### Protection respiratoire

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

#### *Normes applicables/ Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	Solide.
Aspect physique spécifique:	Pâte.
Couleur:	Beige, Noir, Gris.
Odeur:	Odeur légère.
Valeur de seuil d'odeur:	Pas de données de tests disponibles.
Point de fusion/ point de congélation:	Pas de données de tests disponibles.
Point/intervalle d'ébullition:	>=190 °C.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié.
Limites d'inflammabilité (LEL):	0,7% en volume.
Limites d'inflammabilité (UEL):	7% en volume.
Point d'éclair:	>=80°C [Méthode de test: méthode ISO] [Conditions: ISO 3679]

Température d'inflammation spontanée:	Pas de données de tests disponibles.
Température de décomposition:	Pas de données de tests disponibles.
pH:	La substance/le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).
Viscosité cinématique:	91.463,4146 mm <sup>2</sup> /s.
Hydrosolubilité:	Non miscible.
Solubilité (non-eau):	Pas de données de tests disponibles.
Coefficient de partage n-octanol/ eau	Pas de données de tests disponibles.
Pression de vapeur:	Pas de données de tests disponibles.
Densité:	1,64 g/cm <sup>3</sup> .
Densité relative:	1,64.
Densité de vapeur relative:	Pas de données de tests disponibles.

## 9.2. Autres informations

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	Pas de données de tests disponibles.
Taux d'évaporation	Pas de données de tests disponibles.
Teneur en matières volatiles	Pas de données de tests disponibles.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

---

### 10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Non déterminé.

### 10.5. Matériaux à éviter

Non déterminé.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Methanol.

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

#### Condition

Humidité.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nations unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

#### Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes/ symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

#### Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

#### Ingestion:

Irritation gastro-intestinale: les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Autres effets de santé:

##### Toxicité pour la reproduction/ le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

Identification	Route	Valeur	Organismes
Produit	Cutané	Pas de données disponibles. Calculé.5000 mg/kg	
	Inhalation- Vapeur (4h)	Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l	
	Ingestion	Pas de données disponibles. Calculé.5000 mg/kg	
Carbonate de calcium	Cutané	LD50 > 2000 mg/kg	Rat
	Inhalation- Poussières/ Brouillards (4 heures)	LC50 3 mg/l	Rat
	Ingestion	LD50 6450 mg/kg	Rat
Hydrocarbures, C11- C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Inhalation- Vapeur	LC50 estimé à 20-50 mg/l	Jugement professionnel
	Cutané	LD50 > 5000 mg/kg	Lapin
	Ingestion	LD50 > 5000 mg/kg	Rat
Oxyde de calcium	Ingestion	LD50 > 2500 mg/kg	Rat
	Cutané	LD50 > 2500 mg/kg	Composants similaires

Dioxyde de titane	Cutané	LD50 > 10000 mg/kg	Lapin
	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	LC50 > 6,82 mg/l	Rat
	Ingestion	LD50 > 10000 mg/kg	Rat
Noir de carbone	Cutané	LD50 > 3000 mg/kg	Lapin
	Ingestion	LD50 > 8000 mg/kg	Rat
Triméthoxyvinylsilane	Cutané	LD50 3260 mg/kg	Lapin
	Inhalation - Vapeur (4 heures)	LC50 16,8 mg/l	Rat
	Ingestion	LD50 7120 mg/kg	Rat
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl- 4-pipéridyle)	Cutané	LD50 > 3170 mg/kg	Rat
	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	LC50 0,5 mg/l	Rat
	Ingestion	LD50 3700 mg/kg	Rat

ATE = Toxicité Aigüe Estimée

### Corrosion/ irritation cutanée

Identification	Valeur	Organismes
Carbonate de calcium	Aucune irritation significative	Lapin
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Irritation minimale	Lapin
Oxyde de calcium	Corrosif	Humain
Dioxyde de titane	Aucune irritation significative	Lapin
Noir de carbone	Aucune irritation significative	Lapin
Triméthoxyvinylsilane	Irritation minimale	Lapin
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Aucune irritation significative	Lapin

### Lésions oculaires graves/ irritation oculaire

Identification	Valeur	Organismes
Produit	Aucune irritation significative	Données in Vitro
Carbonate de calcium	Aucune irritation significative	Lapin
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Moyennement irritant	Lapin
Oxyde de calcium	Corrosif	Lapin
Dioxyde de titane	Aucune irritation significative	Lapin
Noir de carbone	Aucune irritation significative	Lapin
Triméthoxyvinylsilane	Aucune irritation significative	Lapin
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Corrosif	Lapin

### Sensibilisation de la peau

Identification	Valeur	Organismes
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non-classifié	Cochon d'Inde
Dioxyde de titane	Non-classifié	Homme et animal
Triméthoxyvinylsilane	Non-classifié	Cochon d'Inde
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle)	Non-classifié	Humain

## Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

## Mutagénicité cellules germinales

Identification	Route	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
	In vivo	Non mutagène
Oxyde de calcium	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
	In vivo	Non mutagène
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triméthoxyvinylsilane	In vivo	Non mutagène
	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

## Cancérogénicité

Identification	Route	Valeur	Organismes
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non spécifié	Non-cancérogène	Non disponible
Dioxyde de titane	Ingestion	Non-cancérogène	Multiples espèces animales
	Inhalation	Cancérogène	Rat
Noir de carbone	Cutané	Non-cancérogène	Souris
	Ingestion	Non-cancérogène	Souris
	Inhalation	Cancérogène	Rat

## Toxicité pour la reproduction

### Effets sur la reproduction et/ ou sur le développement

Identification	Route	Valeur	Test résultat	Durée d'exposition	Organismes
Carbonate de calcium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	NOAEL 625 mg/kg/day	Avant l'accouplement et pendant la gestation	Rat
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	NOAEL Non disponible	1 génération	Rat
	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	NOAEL Non disponible	1 génération	Rat
	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	NOAEL Non disponible	1 génération	Rat
Triméthoxyvinylsilane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	NOAEL 1000 mg/kg/day	Avant l'accouplement-Lactation	Rat
	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	NOAEL 1000 mg/kg/day	Avant l'accouplement-Lactation	Rat
	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	NOAEL 1000 mg/kg/day	Avant l'accouplement-Lactation	Rat
	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant l'organogenèse	

## Organe(s) cible(s)

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Identification	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Test résultant	Durée d'exposition	Organismes
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	NOAEL 0,812 mg/l	90 minutes	Rat
Oxyde de calcium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle	Non disponible

### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Identification	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Test résultant	Durée d'exposition	Organismes
Carbonate de calcium	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle	Humain
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification	LOAEL 0,01mg/l	2 années	Rat
	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle	Humain
Noir de carbone	Inhalation	Pneumoconiosis	Non-classifié	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle	Humain
Triméthoxy-vinylsilane	Inhalation	Rénale et/ ou de la vessie	Non-classifié	NOAEL mg/l	14 semaines	Rat
	Inhalation	Système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	NOAEL 2,4 mg/l	14 semaines	Rat
	Ingestion	Rénale et/ ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification	NOAEL 250 mg/ kg/ day	40 jours	Rat
	Ingestion	Système endocrine   Système hématopoïétique   Foie   Système immunitaire	Non-classifié	NOAEL 1000 mg/ kg/ day	40 jours	Rat

### Peligro por aspiración

Identification	Valeur
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	Risque d'aspiration

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et/ ou de ses composants.**

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et/ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

### 12.1. Toxicité

Aucun test sur le produit disponible

Identification	Test point final	Test Résultat	Exposition	Type	Organisme
Carbonate de calcium N° CAS: 1317-65-3	EC50	>100 mg/l	72 heures	Estimé	Algues vertes
	LC50	>100 mg/l	96 heures	Estimé	Truite arc-en-ciel
	EC50	>100 mg/l	48 heures	Estimé	Puce d'eau
	EC10	>100 mg/l	72 heures	Estimé	Algues vertes
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques N° CAS: 926-141-6	EL50	>1000 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
	LL50	>1000 mg/l	96 heures	Expérimental	Truite arc-en-ciel
	EL50	>1000 mg/l	48 heures	Expérimental	Puce d'eau
	NOEL	1000 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
Oxyde de calcium N° CAS: 1305-78-8	LC50	1070 mg/l	96 heures	Expérimental	Carpe commune
Dioxyde de titane N° CAS: 13463-67-7	NOEC	>=1000 mg/l	3 heures	Expérimental	Boue activée
	EC50	>10000 mg/l	72 heures	Expérimental	Diatomée
	LC50	>100 mg/l	96 heures	Expérimental	Vairon de Fathead
	EC50	>100 mg/l	48 heures	Expérimental	Puce d'eau
	NOEC	5600 mg/l	72 heures	Expérimental	Diatomée
Noir de carbone N° CAS: 1333-86-4	EC50	>=100 mg/l	3 heures	Expérimental	Boue activée
Triméthoxyvinylsilane N° CAS: 2768-02-7	EC10	1,1 mg/l	5 heures	Expérimental	Bactéries
	EC50	>957 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
	LC50	191 mg/l	96 heures	Expérimental	Truite arc-en-ciel
	EC50	169 mg/l	48 heures	Expérimental	Puce d'eau
	NOEC	957 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
	NOEC	28 mg/l	21 jours	Expérimental	Puce d'eau
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl- 4-pipéridyle) N° CAS: 52829-07-9	LC50	4,4 mg/l	96 heures	Expérimental	Crapet Arlequin (Lepomis macrochirus)
	EC50	0,705 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
	EC50	8,58 mg/l	48 heures	Expérimental	Puce d'eau
	EC10	0,188 mg/l	72 heures	Expérimental	Algues vertes
	NOEC	0,23 mg/l	21 jours	Expérimental	Puce d'eau
IC50	>100	3 heures	Expérimental	Boue activée	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Identification	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium N° CAS: 1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques N° CAS: 926-141-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69% Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxyde de calcium N° CAS: 1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane N° CAS: 13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Noir de carbone N° CAS: 1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Triméthoxyvinylsilane N° CAS: 2768-02-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	51% Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle) N° CAS: 52829-07-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	56.6 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
	Expérimental Biodégradation	28 jours	Percent degraded	24 % Evolution de CO2/ Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Identification	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Carbonate de calcium N° CAS: 1317-65-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques N° CAS: 926-141-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de calcium N° CAS: 1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane N° CAS: 13463-67-7	Expérimental BCF- Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Méthode non standard
Noir de carbone N° CAS: 1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Triméthoxyvinylsilane N° CAS: 2768-02-7	Estimé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2	Méthode non standard

Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle) N° CAS: 52829-07-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.35	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
---	---------------------------------	--	---	------	--------------------------------------

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Identification	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Triméthoxyvinylsilane N° CAS: 2768-02-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	650 l/kg	Episuite™
Sébacate de bis (2, 2, 6, 6-tétraméthyl-4-pipéridyle) N° CAS: 52829-07-9	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	78 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement.

#### 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Métodos de tratamiento de residuos.

Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques/ mélanges/ préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

Identification	Classification	Réglementation
Noir de carbone N° CAS: 1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane N° CAS: 13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.